

NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin printemps 2018



Bravo et merci

Aux bénévoles qui ont participé au grand nettoyage de printemps les 24 et 25 mars 2018

Voir page 11



Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
CPAS	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	085/27.44.66
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

CPAS - permanences

- Aide sociale générale	Mathilde Perat
- Revenu d'intégration sociale	lundi et mercredi
- Dossiers Jeunes	de 9h à 11h30.
- Candidats réfugiés politiques : démarches administratives, procédure d'asile	085/27.44.63

- Maintien à domicile	Christel Fouillien lundi et mercredi de 9h à 11h30. 085/27.44.62
- Repas à domicile	
- Dépannage	
- Gestion budgétaire	
- Garanties locatives	
- Personne de contact SAJ	

- Allocation «personne handicapée»	Caroline Renwa mardi et jeudi de 9h à 11h30. 085/27.44.64
- Candidats réfugiés politiques : intendance au quotidien	
- Logement	
- Coordination sociale (article 27, Ateliers et sorties diverses)	
- Participation culturelle et sportive	
- Insertion professionnelle	

- Allocations de chauffage état	Michèle Panier lundi et mercredi de 9 à 11h30 085/27.44.67
- Énergie (tarif social, CLE, convention gaz-électricité)	
- Fonds des eaux	
- Conseiller bien-être au travail	
- Gestion budgétaire	

Tige des Saules 22 - 4550 Nandrin

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

- Fabienne Poncet : 085/27.44.60
- Christianne Leclercq : 085/27.44.61
- Anne Demblon : 085/27.88.51

Les échevins

Michel LEMMENS 085/51.94.95 - 085/51.35.91

(Expressions commune(s))

Bourgmestre, Etat civil, Budget et Finances, Police, Cultes, Population, Associations patriotiques, Prévention-Sécurité, Informatique.

michel.lemmens@nandrin.be

Daniel POLLAIN 0473/71.39.56 - 085/51.17.67

(Expressions commune(s))

Enseignement, Accueil extra scolaire, Accueil temps libre, Intergénérationnel, 3^{ème} âge, Culture, Logement, Jumelages, Gestion des Ressources Humaines.

daniel.pollain@nandrin.be

Anne de POTTER 04/371.27.82

(Expressions commune(s))

Environnement, Communication, Relations avec les associations, Jeunesse, Participation citoyenne.

anne.depotter@nandrin.be

Charlotte TILMAN 0479/23.79.84

(Expressions commune(s))

Aménagement du territoire, Urbanisme, Mobilité, Permis d'environnement, Développement local, Énergie, Commerce.

charlotte.tilman@nandrin.be

Henri DEHARENG 085/51.18.16 - 0473/32.48.64

(Expressions commune(s))

Travaux publics, Marchés publics, Tourisme, Patrimoine, Sports, Agriculture.

henri.dehareng@nandrin.be

Murielle BRANDT 085/51.30.17

(Expressions commune(s))

Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Emploi, Santé.

murielle.brandt@nandrin.be

Les conseillers communaux

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Tous Ensemble)

Béatrice LECERF-ZUCCA 04/371.28.29 (Expressions commune(s))

Axel PIRE 085/31.61.41 (Expressions commune(s))

Guy BRASSEL 085/51.31.35 (Expressions commune(s))

Guy MOTTET 04/372.01.17 (Tous Ensemble)

Vincent LICATA 085/51.29.77 (Tous Ensemble)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Éric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Bogdan PIOTROWSKI 04/371.52.22 (Pour Nandrin)

Didier MAKI 0474/41.45.61 (Pour Nandrin)



L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles.

CAR et SED (Suivi des Enfants à Domicile) ONE

- Consultation pour enfants de 0 à 6 ans les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de 9 h à 12 h Place Ovide Musin à Nandrin
- Dépistage visuel 2 x par an pour les enfants de 18 mois à 3 ans

Services gratuits :

rendez-vous et informations : Arlette KEMPEN - ONE du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30
Rendez-vous obligatoire au 0499/572.651 du lundi au mercredi de 9h à 15h

Le Mot du Bourgmestre



Cette année, l'hiver a été tardif. Il a relativement peu neigé et comme vous l'avez certainement constaté, les températures ont été particulièrement basses.

C'est plutôt une bonne nouvelle pour l'environnement et les finances locales. En effet, notre service d'épandage a été moins sollicité que

les hivers précédents et les voiries communales ont relativement peu souffert.

Par ailleurs, j'ai le plaisir de vous annoncer que le chantier de votre nouvelle maison communale qui regroupera le CPAS, les services communaux et le bureau de poste touche à sa fin. Les parachèvements et les finitions intérieures vont bon train. Le planning des travaux est respecté malgré les conditions climatiques peu favorables. Le chantier devrait donc être achevé pour la fin juin. A ce propos, je tiens à souligner la qualité du travail et l'extrême professionnalisme de la société Cop&Portier qui a été chargée de la réalisation de cet ambitieux projet (marché de ± 1.780.000,00€ TVAC dont ± 310.000,00€ de subsides). Ce nouveau pôle administratif générera également de nombreuses économies d'échelle (± 70.000,00€ par an) et permettra de réduire fortement notre empreinte carbone.

En outre, je vous rappellerai au besoin que les élections communales et provinciales se dérouleront le 14 octobre prochain. A cette occasion, vous pourrez vous exprimer en accomplissant votre devoir d'électeur. Toutefois, si vous souhaitez vous impliquer davantage et participer activement au processus démocratique, je vous encourage à vous inscrire d'ores et déjà comme assesseur volontaire (plus de détails, voir page 28).

Comme chaque année, je terminerai en soulignant que nous avons la chance de vivre dans une commune rurale et que le retour du beau temps s'accompagne également de celui des tondeuses et autres engins de jardinage bruyants. Je vous remercie d'avance de veiller au respect de la tranquillité de vos voisins lors de vos travaux de jardinage.

Enfin, je vous souhaite, ainsi qu'à votre entourage, de bons congés de printemps.

Michel Lemmens,
Votre Bourgmestre

La publication « Carrefour » trimestrielle est le bulletin communal de la commune de Nandrin, éditée à 2800 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2498 boîtes aux lettres. Bureau de dépôt : Nandrin

Éditeur responsable :

Administration communale de Nandrin. Place Ovide Musin 1. 4550 Nandrin

Comité de rédaction :

- Michel Lemmens, Bourgmestre;
- Anne de Potter, échevine;
- Pierre Jamaigne, Directeur général;
- Olivier Hermia, chargé de communication.

contact : olivier.hermia@nandrin.be 085/24.18.60

Horaires d'ouverture de l'administration communale

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 18h00 à 19h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h00
- Le 1^{er} samedi du mois hors congés scolaires, uniquement sur rendez-vous, pour les cartes d'identité, passeports et permis de conduire.

Fermetures

Mardi	1 mai 2018
Jeudi	10 mai 2018
Vendredi	11 mai 2018
Lundi	21 mai 2018
Mercredi	15 août 2018
Jeudi	27 septembre 2018
Jeudi	1 novembre 2018
Vendredi	2 novembre 2018
Mardi	25 décembre 2018
Mercredi	26 décembre 2018

Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre.	2 & 3
Focus : L'espace test maraîcher du GAL	4 & 5
Environnement et mobilité	6 à 9
Agriculture : épandage et fertilisation - Collecte des plastiques agricoles - Présentation de la ferme de la Gotte	10 & 11
Administration : Les brèves du conseil communal - Nouvelles réglementations concernant la reconnaissance prénatale et les chats domestiques	12 & 13
Sports & loisirs	14 à 18
Social	19
Accueil Temps Libre, écoles	20 à 23
Aînés	24 & 25
Agenda	26
État-civil	27
Élections 2018 (appel aux assesseurs volontaires) - Aide au remplissage des déclarations d'impôts 2018	28



De nouveaux porteurs de projet rejoignent l'espace test maraîcher



Suite à l'appel à projet lancé en octobre dernier, cinq jeunes porteurs de projets rejoignent l'espace test maraîcher de Strée afin de tester leur future activité professionnelle grâce aux parcelles et infrastructures mises à leur disposition.



Cela fait quelques années que Juan-Pedro Valle Hayen se passionne pour l'agriculture bio, la permaculture, l'agro-foresterie. La formation en horticulture et maraîchage biologique qu'il a suivie à l'asbl Devenirs, a réveillé en lui son besoin de contact avec la terre, la nature, l'environnement, et l'envie de produire sa propre nourriture...

Avec sa compagne, Juliette, ils vont cultiver un large choix de légumes, sur sol vivant, c'est-à-dire sur des planches surélevées permanentes qui ne seront jamais retournées afin de ne pas perturber la vie du sol.



Bernard Maréchal, va lui aussi démarrer un projet de maraîchage. Après des études en biologie, une formation en maraîchage donnée par le Forem de Ath et des stages en maraîchage auprès de plusieurs agriculteurs, il souhaite se lancer à son tour, et se perfectionner dans le maraîchage biologique sur petites surfaces dans le respect des principes de l'agroécologie.



Après un parcours autour de la Permaculture et de l'animation, Audrey Wyns s'est découverte une passion pour le monde magique des plantes sauvages. Cette passion s'est véritablement confirmée après une formation en tisannerie encadrée par « les Herbes de Bruxelles ». Son projet est de cultiver et cueillir dans la nature des plantes médicinales afin d'en confectionner des tisanes. Le respect du vivant et la transmission du savoir feront partie des valeurs les plus importantes du projet. Et parce qu'elle aime partager sa passion, Audrey vous accompagnera dans des balades de l'herboriste et proposera des ateliers de confection de produits et des animations pour enfants.



C'est l'amour des plantes et de la nature qui pousse Gabrielle Tarte à se lancer dans un projet de pépinière de plantes indigènes et locales. Ces plantes constituent une évidence lorsqu'on veut aménager un jardin écologique. Elles sont particulièrement bien adaptées à nos conditions climatiques, s'intègrent parfaitement aux écosystèmes naturels et à la faune qu'ils abritent. En plus des plantes indigènes, on pourra aussi trouver des aromatiques, plantes compagnes et légumes à repiquer.

Gabrielle proposera aussi des ateliers de savoir-faire, déclinés en 4 thématiques : utilisations médicinales et cosmétiques, comestibles, artistiques et au jardin.



Certains la connaissent déjà : Estelle Dumont a rejoint l'espace test il y a 2 ans, depuis, elle y cultive de savoureuses fraises qu'elle propose de mai à juillet à ses clients fidèles directement à la sortie de ses serres.

Durant toute la belle saison, ils vous proposeront leurs productions directement sur le champ. Une belle occasion de les rencontrer et de découvrir leurs beaux projets et leur passion.

Infos : GAL Pays des Condruses, Kathleen : 085/27.46.17
kathleen@galcondruses.be
Adresse : rue des Aubépines à Strée-Modave (à deux pas de la N66, derrière la pompe Total)



Point Vert est un projet porté par le GAL Pays des Condruses en collaboration avec l'asbl Devenirs, le CTA, Créa-job, et la commune de Modave.

Bois du Péry

Depuis le mois de février 2018, vous l'avez peut-être constaté, le bois du Péry est fermé au public. Pour des raisons de sécurité, sur base d'une analyse du Département de la Nature et des Forêts (DNF Wallonie), le collège communal, via son Bourgmestre, a décidé d'en interdire l'accès. En effet de nombreux arbres, principalement des frênes, sont malades et risquent de tomber ou perdre de leurs grosses branches, présentant dès lors un risque pour les promeneurs.

L'abattage et l'évacuation des bois se feront dès lors que les conditions de sécurité et climatiques le permettront. Une opération de replantation suivra, privilégiant des essences d'arbres adaptées au lieu et à la nature du sol.



De longue date, le bois du Péry a fait l'objet d'aménagements en relation avec l'intérêt naturel et environnemental du site: restauration des mares, réalisation d'un caillebotis, placement de nichoirs... Le collège communal souhaite conserver au lieu sa vocation à la fois sociale et environnementale.

Les murs en pierre sèche



Les murs en pierre sèche sont des murs sans mortier que l'on retrouve encore de-ci de-là dans nos villages. Qu'ils soient murs de clôture ou murs de soutènement, ils accueillent une grande biodiversité. Une sensibilisation à cet élément de notre patrimoine a eu lieu

à l'automne passé, à la suite de quoi un petit mur en pierre sèche a été réalisé par des membres du PCDN. Un panneau explicatif a été placé à côté, qui donne quelques explications.

Dans les mois à venir, le mur en pierre sèche de la rue du Pont de Chessaine, fera l'objet d'une réparation dans les règles de l'art et selon la technique héritée du savoir-faire d'autrefois. Le travail se fera sur la partie dégradée du mur c'est-à-dire sur une cinquantaine de mètres.

Des mesures de circulation seront mises en place et les citoyens/riverains informés des éventuelles modifications.

Tilleul offert par le Rotary, ...à la commune et à la planète !



L'hiver passé, afin de participer à la lutte contre la pollution et le réchauffement de la planète, le Rotary a invité tous ses membres de par le monde (ils sont 1.227.217 rotariens, 35.263 clubs dans le monde) à planter symboliquement un arbre. Cette action s'est concrétisée de manière diverse. A Nandrin, c'est sur un terrain communal, en présence d'enfants de l'école communale de Villers-Le-Temple, que la plantation s'est déroulée. L'arbre offert par le Rota-

ry club d'Amay-Villers-Le-Temple, planté à proximité de l'école et du hall des sports des Templiers, est un tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*). Essence très mellifère, ce tilleul aura, en plus de l'intérêt de capter le gaz carbonique, celui d'attirer les insectes pollinisateurs. Les enfants auront l'occasion de suivre sa croissance et son développement au fil des saisons.

Bien plus que symbolique donc, ce don du Rotary !
Merci aux membres de la section Amay-Villers-Le-Temple.



La commune s'achemine résolument vers le zéro-phyto !

Bientôt le zéro-phyto, pour rappel une législation qui interdit tout usage de pesticides dans les espaces publics y compris les cimetières, dès juin 2019. La commune s'y prépare et s'équipe.



De nombreux endroits sont déjà aujourd'hui traités mécaniquement, comme les bords de routes, les filets d'eau, les espaces pavés...



Rappelons à TOUS que ceci est strictement interdit !

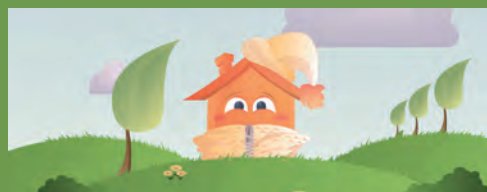


Les terrains bordés :

- par un filet d'eau ne peuvent pas être pulvérisés à moins d'un mètre de celui-ci ;
- par un cours d'eau ne peuvent être pulvérisés à moins de six mètres de celui-ci ;

Si ces deux mêmes types de terrains comportent une pente de plus de 10%, on ne peut pas pulvériser à moins d'un mètre du sommet de la pente.

Les montants des primes «Rénovation» et «Énergie» sont revus à la hausse



Objectif: vous encourager à les utiliser pour assainir votre logement et répondre plus efficacement aux défis énergétiques!

Les moyens mis à votre disposition par la Wallonie pour vous aider à rénover et améliorer l'efficacité énergétique de votre habitation sont sous utilisés actuellement. C'est pourquoi les montants de plus d'une dizaine de primes aux particuliers favorisant

les économies d'énergie et la rénovation des logements sont augmentés sensiblement. Sont également revus à la hausse les superficies pouvant être concernées par les travaux faisant l'objet d'une prime. Les nouveaux montants sont entrés en vigueur le 1er mars 2018. Le système de majoration des montants de base en fonction des catégories de revenu et en fonction de la réalisation de travaux simultanés reste d'application. La procédure administrative ne change pas non plus, n'oubliez donc pas d'envoyer un avertissement préalable avant de commencer vos travaux!

Grâce aux primes, il est possible d'améliorer le confort de son logement tout en réduisant sa facture énergétique. De son côté, la Wallonie fait un pas de plus vers l'atteinte des objectifs énergétiques fixés par l'Europe. energie.wallonie.be

Ce week-end des 24 et 25 mars 2018, notre commune participait via une trentaine de citoyens à l'action **BE WAPP 2018 !**

C'est environ 40 sacs bleu PMC et une vingtaine de sacs transparents « tout-venant » ainsi que quelques mètres cube d'encombrants (déchets de construction, fer, câble de remorquage, bois, etc...) qui ont été récoltés.

Nous tenons à remercier vivement les équipes qui ont participé à cette action et qui ont permis à nos routes et cours d'eau d'être débarrassés des déchets qui les jonchaient.

Merci à

- L'équipe NOEL,
- L'équipe JUSZCZAK,
- L'équipe LONHIENNE,
- L'équipe DEMOITIE,
- L'équipe MOTTET,
- L'équipe DEGREVE,
- L'équipe HENRY,
- L'équipe HENRY-DELVAUX,
- L'équipe de POTTER
- L'équipe du PPNA
- Mais également aux autres participants qui ne se sont pas inscrits



RÉUNION MOBILITÉ

Modération de la vitesse rue des Quatre Bras et zone 30 au centre de Villers-le-Temple

Le Collège communal invite la population à participer à une réunion où il sera discuté, sur base d'une proposition :

1. des aménagements de la rue des Quatre Bras pour réduire la vitesse des véhicules ;
2. de l'instauration d'une zone 30 pour les rues de la Commanderie, de la Tourette, Joseph Pierco, Baty Alnay et la place Baudouin 1^{er}.

Lieu, date et heure de la réunion :
salle du Conseil communal,
place Arthur Botty, 1 à 4550 Nandrin
Le 25 avril 2018 à 20h.



Épandage et fertilisation



La plupart des exploitations de la région sont dites mixtes, c'est à dire que leur activité est composée à la fois d'élevage (bétail, volaille, chevaux, ...) et de grandes cultures (céréales, betteraves, pommes de terre, maïs, colzas, ...) avec souvent un lien étroit entre ces deux activités, notamment via le rôle fertilisant important des effluents d'élevages. En effet, les fumiers et lisiers provenant des

élevages constituent un engrais naturel à grand pouvoir fertilisant largement utilisé aussi bien en agriculture conventionnelle que biologique, les matières organiques provenant d'élevages biologiques pour cette dernière. Les épandages de ces effluents comportent certes des désagréments (odeurs, boues sur les routes, etc...) mais permettent surtout de garder naturellement des terres au pH,

taux d'humus, taux d'azote, etc optimal pour maximiser les rendements des sols. Les agriculteurs sont soumis à des règles strictes en la matière. Les dates où les épandages sont permis sont strictement définies, différentes suivant la région et suivant le type de fumier. Il y a également certaines restrictions lors de conditions climatiques particulières. L'entreposage de ces matières est également précisément réglementé. Pour les exploitations dont les élevages dégagent trop de fumier ou lisier par rapport aux superficies d'épandage possible, il y a obligation d'établir des contrats avec d'autres exploitations qui sont en déficit de matière organique et ce afin de respecter les doses admises par hectare. Les fumiers et lisiers transitant d'une exploitation à l'autre sont journalièrement déclarés aux autorités compétentes. Les agriculteurs sont donc, dans ce domaine également, étroitement surveillés et financièrement punis au moindre écart.



COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Depuis le 1^{er} septembre 2017, l'intercommunale Intradél a collecté quelque 250 tonnes de plastiques agricoles triés par les agriculteurs. La qualité du tri est très bonne, et nous remercions nos agriculteurs pour leurs efforts.

Intradél souhaite cependant préciser les fractions acceptées et préalablement triées :

- Les films plastiques étirables (LLDPE) stretch : emballage de ballots de fourrage...
- Les plastiques épais (LDPE) PELD : emballage de couverture de silo fourrage...
- Les divers : cordes, ficelles, filets, big-bags, sacs d'engrais, sacs de semences, sac de farine...

N'hésitez pas à utiliser des big bags pour trier :

- Vos films plastiques étirables
- Vos plastiques épais,
- Vos divers (cordes et autres ficelles...)

Sur vos sites d'exploitations

SITES PERMANENTS LES BIOCENTRES DEUX POINTS DE COLLECTE



- Biocentre de Grace-Hollogne (juqu'au 31/12)
Du lundi au samedi de 8h30 à 16h30
- Biocentre de Soumagne (juqu'au 31/10)
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Plus d'infos :

<http://www.intradel.be/centre-de-documentation>

Nous voulons tous que notre commune garde de sa ruralité. Et qui dit ruralité dit agriculture.

Allons donc à la rencontre de quelques-unes de nos fermes en activité, nos fermes qui vivent ! Fermes familiales, qui se transmettent de génération en génération et qui gardent les traces d'un dur labeur et d'un métier exercé avec passion.

La ferme de La Gotte.

Cette ferme de moellons calcaire en carré fait partie d'un ensemble château-ferme. La ferme est la plus ancienne et date de la fin du XVII^e siècle. Sur la clé de voûte du portail d'entrée de la ferme, on peut y lire la date 1651. Le portail ouvre sur la cour pavée autour de laquelle on retrouve le corps de logis, des étables

sous fenil, d'anciennes écuries, la grange, la bergerie. Depuis quatre générations, la ferme est exploitée par la famille Fisenne. Après Antoine, Albert et Marcel, l'actuel exploitant est Vincent Fisenne, jeune agriculteur, père de deux enfants, qui succède ainsi à ses parents et grands parents arrivés à la ferme dans les années 40. (1940)



« Notre ferme est une exploitation familiale mixte c'est-à-dire que nous produisons du lait et de la viande ainsi que des céréales, des betteraves, du maïs et des herbes. La production végétale est principalement destinée à l'alimentation du bétail. Notre viande est le Blanc Bleu Belge et notre lait est issu de la race Holstein pie-rouge ou pie-noire et Jersey.

Notre cheptel se compose d'environ 300 bêtes, 50 vaches laitières déjà accompagnées de leurs 50 jeunes et 80 vaches viandeuses BBB avec, elles aussi, leur jeunesse ».

Deux traites ont lieu chaque jour, chacune pendant environ 2hrs. Vincent se lève tous les matins à 5h pour traire ses vaches. Il retrouve ses enfants vers 7h30 pour déjeuner avec eux et les préparer pour l'école.



La transmission de l'exploitation est souvent l'occasion de la transformer, la moderniser ou la diversifier. C'est en 2008 que Vincent, l'actuel exploitant, reprend la ferme et dès 2010 il fait construire une nouvelle étable en bois de 60m sur 30m pour abriter le bétail et répondre aux nouvelles normes européennes d'effluents d'élevage. Les trois petits tanks à lait sont remplacés par un seul grand tank afin de réduire le travail de nettoyage, l'entretien et la consommation énergétique des moteurs.



« Mon métier est le plus beau métier du monde mais ce qui est très lourd c'est la tâche administrative et les contrôles. En plus de mon métier d'agriculteur, afin de couvrir les lourdes charges financières, je travaille à l'extérieur 2 jours par semaine. Mon souhait est que, dans un avenir proche, notre travail soit rémunéré à sa juste valeur. »

Les brèves du conseil communal

18 décembre 2017

Le conseil communal a voté le budget de l'exercice 2018.

Celui-ci a été approuvé après réformation comme suit par la tutelle régionale le 9 février 2018 :

Exercice 2018	Service ordinaire
Recettes exercice propre	7.023.573,14€
Dépenses exercice propre	6.751.121,46€
Boni exercice propre	272.451,68€
Recettes exercices antérieurs	0,00€
Dépenses exercices antérieurs	306.740,25€
Recettes globales	7.307.790,74€
Dépenses globales	7.200.757,92€
Boni global	107.032,82€
Investissements	2.388.939,68€
Fonds de réserves	12.985,29€

Le conseil communal a mandaté l'intercommunale Intradél pour mener les actions en matière de prévention des déchets ménagers suivantes :

Organisation de séances de formation au compostage à domicile à destination des ménages ;

- action de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire : fourniture d'outils de sensibilisation permettant d'identifier les différentes zones de froid du frigo pour mieux ranger ses denrées alimentaires et ainsi diminuer les risques de gaspillage alimentaire ;
- action de sensibilisation à la lutte contre les sacs plastiques jetables : fourniture de kits de sacs réutilisables pour fruits et légumes.

Le conseil communal a prolongé, jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours, le projet pilote de distribution de repas chauds, à destination des enfants de l'école communale de Villers-Le-Temple, dans le cadre d'une collaboration avec l'A.S.B.L. «Devenirs : centre d'insertion socio-professionnelle».



6 février 2018

Le conseil communal a décidé d'approuver comme suit le budget du CPAS de l'exercice 2018 :

Exercice 2018	Service ordinaire
Recettes	1.489.318,23€
Dépenses	1.489.318,23€
Dotation communale	510.000,00€

Le Conseil communal a élu de plein droit Monsieur Antoine BIÉMONT, conseiller de l'action sociale, en remplacement de Monsieur Daniel GILTAY, démissionnaire (siège dévolu au groupe : Pour Nandrin).

Le conseil communal a réformé le budget de l'exercice 2018 de la fabrique d'église de Nandrin.

Le conseil communal a approuvé et ratifié la convention de partenariat 2018 proposée par l'asbl « Sport et Santé » pour le programme «Je cours pour ma forme printemps et automne».

Le conseil communal a modifié les conditions de la mise en vente du bien sis rue de la Tourette, 4 et 6, anciennement dénommé «Maison du village» de Villers-le-Temple. La vente publique n'ayant pas rencontré d'amateur aux conditions fixées, l'opération sera désormais réalisée de gré à gré pour un montant minimal de 100.000,00€. Vu le projet de création d'une nouvelle maison du village, Place Baudouin 1er, subventionné à hauteur de 699.864€ par le FEADER 2014-2020, la commune souhaite rationaliser la gestion de son patrimoine en se séparant notamment de biens dont elle n'a pas ou plus l'utilité (objectif 1.1 et action 4.1.2.1 du P.S.T.).

13 mars 2018

Le conseil communal a approuvé la modification du plan d'investissement 2017-2018 d'entretien des voiries pour un montant supplémentaire des travaux estimé à 140.441,34€ TVAC dont 70.000,00€ subsidiés. Les travaux sont envisagés au printemps 2019. Sont concernées les rues ou portions de rues suivantes : De la Rolée, du Péry, de la Vaux, de la Croix André (partie) et Chemin du Meunier (objectif 2.1.2 du P.S.T.).

Le Conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché d'aménagement d'un parking d'écovoiturage de 44 places en bordure de la RN63, rue de Famioul. Le montant des travaux est estimé à 153.347,96€. Le projet est subventionné par la Province de Liège à hauteur de 100.000,00€ (objectif 2.1.3. et action 2.1.3.1. du P.S.T.).

Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché d'acquisition de mobilier pour l'aménagement des locaux de l'administration communale et du CPAS de Nandrin.

Grand changement concernant la reconnaissance prénatale (Loi du 19/09/2017)

Attention à partir du 01/04/2018, la procédure de reconnaissance prénatale est modifiée !
Plusieurs documents sont à fournir, renseignez-vous auprès du service état civil de la commune.
La procédure est devenue plus longue qu'auparavant !
N'attendez pas le dernier moment pour faire une reconnaissance.



Chats domestiques : nouvelle réglementation

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats domestiques sont devenus obligatoires en Wallonie.

Concrètement, cela signifie que, pour tout chat né à partir de cette date, la personne responsable doit procéder à son **identification** et son **enregistrement** avant l'âge de 12 semaines et, en tout cas, avant qu'il soit donné ou vendu. Désormais, acquérir un chat, que ce soit à titre gratuit ou onéreux, ne peut donc se faire que si l'animal est identifié et enregistré.

Pour les chats provenant de l'étranger, et déjà

identifiés, ils doivent être enregistrés dans les huit jours de leur arrivée sauf pour les chats accompagnant leur maître lors d'un séjour de moins de six mois.

Les refuges agréés peuvent toujours accueillir des chats non identifiés. Le responsable du refuge fait alors identifier et enregistrer l'animal à son nom.

L'identification est réalisée par le vétérinaire. Elle consiste à implanter un microchip stérile (puce électronique) sous la peau du chat au niveau du cou. Le microchip ne peut en aucun cas être enlevé, modifié, falsifié ou même réutilisé. Quant à l'enregistrement, il doit être fait par le vétérinaire dans les huit jours via encodage dans la base de données «CAT ID», commune aux trois régions du pays. CAT ID reprend toutes les données utiles relatives au chat, à son responsable et au vétérinaire traitant (CAT ID : <https://online.catid.be>).

En cas de changement de responsable, de déménagement ou si le chat est perdu, volé, mort

ou exporté, les modifications de données sont apportées par le responsable ou par le vétérinaire en recourant à la carte d'identité électronique.

Le coût de l'identification et de l'enregistrement s'élève en moyenne à 50€ (coût de la visite comprise).

La **stérilisation** est également devenue obligatoire pour tous les chats nés ou à naître au 1^{er} novembre 2017. Elle doit être réalisée avant l'âge de six mois (et dans les 30 jours pour les chats introduits sur le territoire wallon).

Pour tous les chats nés avant cette date, une période transitoire est prévue. Ils devront être stérilisés pour le 1^{er} janvier 2019 au plus tard.

Quelle que soit sa date de naissance, tout chat vendu ou donné doit être stérilisé. Le vétérinaire qui procède à la stérilisation d'un chat doit délivrer une attestation reprenant la date de stérilisation ainsi que, le cas échéant l'identification du chat ou sa description.



Aïkido

Club d'AïKIDO La Spirale «Rasen»
DOJO : « BUDO RYU »
Fond de Bêche, 19 à Nandrin

Professeurs : Jacques MAINIL, Sandan
(aide-moniteur ADEPS)
Christiane DUCHESNES, Nidan

cours enfants :

mardi de 18h à 19h - jeudi de 17h30 à 18h30

cours adolescents/adultes :

mardi de 18h à 20h - jeudi de 17h30 à 19h30

Contacts :

- GSM : Jacques MAINIL
0472/235592
- Courriel : Christiane DUCHESNES
cduchesnes@hotmail.com
- Site internet : www.budoryu.net

Badminton

Vous souhaitez vous maintenir en forme ? Vous avez entre 35 et 70 ans ?

Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au Badminton

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi de 11h à 12h30
vendredi de 9h à 10h30
Villers-le-Temple : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).
Renseignements : 085/51.23.62

Budo RYU

Aïkido : 0472235592
Tai Chi Chuan : 0476354049
Ju Jitsu : 0472233606
Yoga : 043720012

Fond de Bêche, 19 - Nandrin

Cyclo Condruze Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14 h pour les deux groupes (+/- 70 km), le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38
charlesuze@skynet.be
086/34.42.07
g.tirtiaux@skynet.be

Danse

UNITED FAMILY DANCE SCHOOL

Hip-Hop, Funk, Ragga, Girly
À partir du lundi 4 septembre

Tous les lundis

18h30 à 19h30 : 8 à 10 ans

19h30 à 20h30 : 11 à 14 ans

20h30 à 21h30 : plus de 15 ans

**Espace des Templiers
à Villers-le-Temple**

Inscription uniquement par email :
unitedfamilydanceschool@gmail.com
Facebook : united family dance school
Charlotte Delmal

Danse, Football, Natation

(à partir de 4 ans)

ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE

Sous le patronage de la Ligue des Familles
Contact : 0497/79.00.37
nodu@hotmail.com

Fitness - Fun@Fit

Le cours de fitness est adapté aux femmes de 12 à 65 ans. Evidemment, chacune pratique les exercices à son rythme en fonction de ses capacités physiques.

Le cours se déroule en musique. Il permet de se renforcer musculairement, d'améliorer son endurance, d'éliminer des calories, de se défouler, de se détresser et tout cela dans une ambiance dynamique, conviviale et fun !

Le mardi de 20h15 à 21h15
A l'espace des Templiers
Villers le Temple
tél : 0499/32.92.49
annabellebreuer@hotmail.com
facebook.com/funatfit

Kaérobic

Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique, une ambiance décontractée. Le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Salle: Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Horaire: Mercredi 20h-21h15
Professeur: Jessica Godinas
Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année
info: www.kaerobic.com
0471/55.69.52

Kick Power Training

Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress.

Le Dragon Team donne des cours de Kick Power Training, Zumba Fitness et Karaté. 30 années d'expérience.

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
0476/94.37.01

Rester en forme

spécialement pour 50, 60 ans et plus

• ETIREMENTS & Stretching

pour la vitalité globale du corps contre les courbatures musculaires, les raiders nuque/épaules.

Les Mardis à 18h45.

Hall des Templiers, rue Pierco

• GYM DOUCE (muscultation du tonus postural)

pour renforcer la sangle abdominale, contre les faiblesses du dos, pour développer la capacité respiratoire

Jour à consulter sur le site internet.

Hall des Templiers, rue Pierco

• MARCHE NORDIQUE

Activation dynamique générale par une marche de propulsion (les bâtons sont prêtés)

La séance se déroule les vendredis de 14h00 à 15h30 dans les bois d' Ombret. (détails sur le site internet)

Agir dans le bon sens, avec bon sens !

Le programme et les horaires se trouve sur le site : www.resterenforme.be

Contact : Olivier HENRY

0486/80.67.64

Tennis de table

Envie de vous intégrer dans un club de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (comme Jean-Michel Saive) ?

Le Tennis de Table Club Templiers est pour vous !

L'endroit : Espace des Saules, 11
rue Tige des Saules, 4550 Yernée-Fraineux
Contact : S. Coolen (président) :
04/371 52 66

United family dance school

HIP-HOP FUNK RAGGA GIRLY

Tous les lundis :

18h30 - 19h30 : 8 à 10 ans

19h30 - 20h30 : 11 à 14 ans

20h30 - 21h30 : plus de 15 ans

Inscriptions uniquement par email :
unitedfamilydanceschool@gmail.com
Veuillez renseigner : Nom, Prénom, Adresse, Date de naissance, Téléphone et cours suivi.

Cotisation annuelle : 100€

Compte : BE50 0018 1137 9818

Responsable : Charlotte Delmal

facebook.com/unitedfamilydanceschool

Zumba Fitness

Le Dragon Team et ses 3 instructeurs, proposent les cours de Zumba Fitness à l'Espace des Templiers.

Venez nous rejoindre, bouger, vous défouler, vous amuser, sur des musiques de Beto PEREZ, Merengue, Samba, Reggaeton, Salsa, dans une super ambiance et dans la bonne humeur.

Une équipe de professionnelles s'occupe de vous.

Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Tous les Lundis de 19h15 à 20h15
Renseignements : 0476/943701

Cirque

Pour la 5ème année, à Nandrin, un atelier d'initiations aux arts du cirque et de la scène destiné aux enfants de 4 à 14 ans.

Chaque mercredi: jonglerie, équilibre, clown et jeux d'acteurs sont les principaux ingrédients d'un menu varié qui se verra couronné d'un spectacle de fin d'année.
infos : www.ducirque.be
maxime.lorquet@gail.com
0485/83.07.03

Bridge

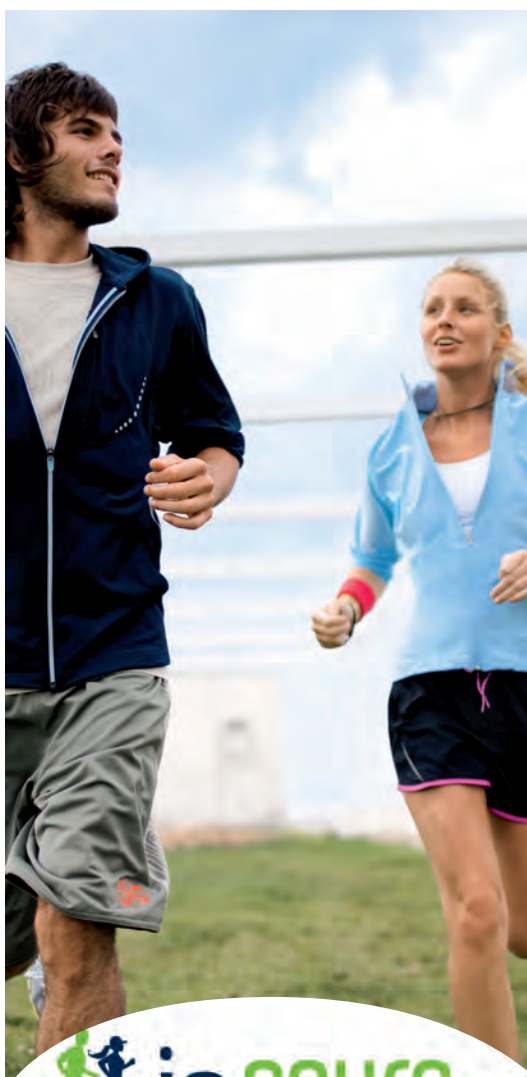
Vous aimez les cartes ? Vous jouez ou aimeriez jouer au bridge ?



Rejoignez-nous, tous les mardis à 14 h. à la salle du Coude-à-Coude à Neupré pour le duplicate hebdomadaire

Ambiance conviviale

Renseignements :
www.neuprebridgeclub.be



**je cours
pour ma
forme.com**

Date de reprise : 10 avril
Espace des Templiers, rue J. Pierco 4

mardi et jeudi
à partir de 18.30h
pour le niveau débutant (0-5km)
et pour le niveau supérieur (5-10km)

Cotisation : 25 euros

Renseignements et inscriptions :
lindsay.chapelle@nandrin.be
085/51.94.78



Au Billard Club
St-Severin - Nandrin
Place Ovide Musin 17
4550 Nandrin - 0472/637825

William Vanmoswinck, Vice-champion de Belgique

Le titre de champion régional Liège-Luxembourg à la discipline du cadre 38/2 en 2^{ème} catégorie (160 points à réaliser sur petit format) a donné au joueur local le droit de disputer la finale nationale. Celle-ci, composée des 6 meilleurs joueurs belges, s'est déroulée les 10 et 11 février derniers à Dison. Une défaite lors du premier match contre D. Hardy (Nivelles) lui a probablement coûté la première place. La deuxième est probablement la plus mauvaise place mais mérite malgré tout nos félicitations.



Maité Brocha

Michel Witkowski, champion régional Liège-Luxembourg

Terminant le seul joueur dans la moyenne de sa catégorie (3^{ème} = 120 pts) à la partie libre (sur petit format), le président du club nandrinois a décroché le titre régional à Welkenraedt ces 17 et 18 février. Opportunité rare : cette victoire lui permet de disputer la finale nationale de cette catégorie qui sera organisée dans les installations du club de Nandrin le weekend des 24 et 25 mars 2018. Pour obtenir le titre suprême de champion de Belgique, 5 adversaires seront à battre devant ses supporters qui seront certainement nombreux pour se dévouer à sa cause.

En début de saison, Michel avait déjà disputé la finale de la coupe « Le Musin ». Cette compétition organisée par notre club l'avait vu terminer à la 6^{ème} place.

Sylvain Fiévez, abonné à la 2^{ème} place !

En effet, le sympathique sociétaire du club local faisait également partie de la finale de cette coupe « Le Musin ». Sylvain termine à une très belle 2^{ème} place, échouant de peu à cause de sa défaite contre R. Simon (Huy). C'est finalement Angelo Gustinelli (Charleroi) qui remporte cette belle compétition au cadre 38/2.

Fin janvier à Nandrin, Sylvain a terminé de nouveau à la 2^{ème} place de la finale régionale L-Lux. de la 5^{ème} cat. (50 pts) au cadre 47/2 (sur grand format). Son équipier Willy Matthijs a pris la 4^{ème} place alors que S. Willemsen (Vottem) remportait le titre.

Alain Delhalle, 4^{ème} en finale de la Coupe du Bourgmestre de Nandrin

Le Nandrinois avait très bien débuté le 1^{er} jour, se pointant à la 2^{ème} place provisoire après avoir gagné ses 2 premiers matchs. Hélas, les jours se suivent mais ne se ressemblent pas ! Cet adage a encore été vérifié par notre joueur le 2^{ème} jour car, après avoir subi 3 défaites, Alain termine finalement à la 4^{ème} place. Brillantes performances des joueurs M. Dal Zuffo et D. Breulheid du BC Alliance (Flémalle) qui prennent respectivement les 2 premières places en réalisant en supplément la promotion à la catégorie supérieure.

Par contre, ce joueur s'est bien repris dans son championnat à la partie libre (7^{ème} cat. = 40 pts). Enfin l'esprit libéré par sa promotion en 6^{ème} cat. (55 pts), il va disputer la finale régionale L-Lux. à Banneux ce 25 février en compagnie de son équipier René Ryhon qui s'est aussi qualifié d'une belle façon. Gageons que, pour nos deux joueurs, c'est l'endroit idéal pour faire des miracles.

Claude Crefcoeur, qualifié pour la finale de la Coupe de Belgique

Après 4 tours de jeux à la discipline des 3 bandes (sur petit format), le directeur sportif du club local a brillamment décroché une des 3 places qualificatives dédiées à la région Liège-Luxembourg pour cette finale nationale qui aura lieu cette année à Herstal dans le courant du mois de mai. Lors de cette dernière, 5 victoires seront nécessaires pour remporter cette coupe !

A noter également que ce joueur a facilement remporté ses 4 matchs du tour éliminatoire du championnat régional en 3^{ème} cat. (55 pts) à la bande (sur petit format). Il disputera la finale L-Lux. organisée par notre club le 10 mars 2018.

Richard Witkowski en finale régionale L-Lux. de sa catégorie (5^{ème} = 70 pts) à la partie libre (sur petit format) ce 24 février à Grâce-Hollogne.

A la lecture de tous ces résultats probants, on peut certifier que la saison 2017-2018 est un bon cru et celle-ci n'est certainement pas encore finie. Félicitations à tous !



ART AU VILLAGE

Aquarelle, dessin,
pastelle, peinture

Ouvert aux personnes de plus de 16 ans
Les vendredis de 18h45 à 21h30
Renseignements et inscriptions :
04/371.55.11 après 17h.
artauvillage.skynetblogs.be
Salle communale de Saint-Séverin, rue d'Engihoul.

Le club de céramique de Villers-le-Temple (depuis 1979)

Les techniques de base du travail de la terre et le tournage, terre sigillée, émaillage, etc.
Cuissons au four électrique, four à gaz pour le raku, raku nu, terre sigillée, four papier, etc.

Où : Bâtiment communal,
Place Baudouin 1^{er}, 1 à Villers-le-Temple

Quand :

- Tous les mercredis de l'année de 19h30 à 22h30
- les mardis de 14h à 17h

Contact : Huguette LACKMAN
085/511 399 ou 0495/497 239

Le collège communal fait l'acquisition d'une oeuvre à l'exposition Art au village

Raphaël WU est un jeune peintre aquarelliste d'origine chinoise, habitant à Villers-le-Temple. Il est actuellement étudiant à l'académie royales des beaux-arts de Liège ainsi qu'à l'académie des beaux-arts de Huy en Belgique. Il fréquente régulièrement l'atelier de peinture de Saint-Séverin « Art au Village » et participe depuis deux ans à l'exposition du même nom.

Pour cette édition 2018 de l'exposition « Art au Village », le collège communal de Nandrin a choisi une oeuvre de Raphaël WU, « la danseuse de Flamenco », une oeuvre peinte à la technique de la tempéra à l'œuf, une peinture à l'eau ayant l'œuf comme liant, une technique traditionnelle et historique remarquable, parmi les peintures à l'eau les plus anciennes puisqu'elles étaient utilisées par les égyptiens, les byzantins ainsi qu'à l'époque médiévale.

Depuis 2016, le Collège Communal de Nandrin fait l'acquisition d'une ou deux oeuvres à l'occasion de l'exposition Art au Village. Cette action vise non seulement à soutenir les artistes amateurs ou non qui tout au long de l'année se retrouvent au sein de l'atelier dirigé par Yvette Gresse, l'Art au Village de Saint-Séverin ; mais elle vise également à offrir aux visiteurs de marque de la commune ou à l'occasion d'échanges dans le cadre des jumelages, des présents qui caractérisent de façon originale le savoir-faire d'artistes locaux.



Les artistes
des ateliers d'arts plastiques
Les 21 et 22 avril 2018

exposent

Salle communale
de Saint-Séverin
rue d'Engihoul, 17
à Nandrin.

Entrée gratuite & bar
de 14 à 19 heures.

Agenda

Live & Café Nandrin - www.livecafe.be
Route du Condroz, 147 - 4550 Nandrin +32 (0)495/860.991



14 avril 2018	AND THEN CAME FALL	12 mai 2018	THEO CLARK
19 avril 2018	DAMIEN MCFLY	17 mai 2018	WINTER WOODS
20 avril 2018	WE ARE WAVES	19 mai 2018	OBRADOVIC-TIXIER DUO
21 avril 2018	MONDAY PENNY	24 mai 2018	DIDIER BOCLINVILLE - BISTRO DIDIER
26 avril 2018	DOUGLAS FIRS	26 mai 2018	BARNILL BROTHERS
28 avril 2018	FROM KISSING	2 juin 2018	BACK OF SEADOGS
4 mai 2018	R3WIND PLAYS THE 80'S	14 juin 2018	PERRY ROSE SOLO
5 mai 2018	ALLEZ ALLEZ	16 juin 2018	EMJI




Concours photos :

A l'occasion de son 40^{ème} anniversaire, Intradel a décidé de vous mettre à l'honneur! En effet, l'édition 2019 du calendrier vous sera dédiée.

Pour ce faire, nous vous invitons à prendre part à notre grand concours photos qui se déroule du 1^{er} mars au 30 juin 2018, et est ouvert à TOUS.

Envie de participer ? Rien de plus simple! Nous recherchons :

- des photos illustrant les thématiques mensuelles de votre calendrier Intradel (cfr règlement sur : www.intradel.be)
- des photos qui représentent votre commune.

Attention : 84 photos seront sélectionnées au final. 12 d'entre elles (relevant de la première catégorie ci-dessus) seront donc choisies pour illustrer les mois de l'année, en fonction des thèmes. Les autres (72 donc) seront soigneusement sélectionnées pour faire office de couvertures des calendriers.



Règlement et inscriptions :
www.intradel.be



Sorties PCS 2018

20 Avril : Théâtre : « Est-ce qu'on ne pourrait pas s'aimer un peu? »

Par la compagnie Loyal du Trac

Cette pièce est « une course poursuite, éreintée et haletante, à la recherche de l'(inaccessible) amour. En plusieurs tableaux, avec humour et poésie dramatique, le spectacle jette un regard sur nos solitudes! »

Prix : 8€ par adulte / 6€ par enfant / art. 27 : 1.25€ + 1 ticket

Départ : Administration communale de Modave à 19h00
Administration communale de Anthisnes à 19h00

Retour : Nous quitterons Havelange aux alentours de 22h00

Réservations indispensables avant le 12 avril.

Renseignements et réservations au 0474/77.51.46 (vous pouvez laisser un message, nous vous rappellerons) ou inesmooren@pcs-condroz.be

Qui peut m'aider à réussir mon permis ?

Le PCS Condroz et l'ASBL Devenirs lancent une nouvelle session pour l'obtention du permis de conduire théorique.

- Cours théoriques : mercredis 18/04, 25/04, 02/05, 09/05, 16/05 de 17h à 19h30 à l'espace du Vieux Château à Anthisnes (Rue du Vieux Château)
- Exercices sur ordinateur : mardis 24/04, 08/05 et 15/05 22/05 de 17h et 18h30 à l'EPN d'Ouffet (Rue du Village, 3)
- Accompagnement pour passer le théorique (facultatif) : 23/05

Prix : 55 euros.

- En cas de réussite au théorique, une session pratique de 5h vous sera proposée pour les premières manœuvres.

Prix : 35 euros.

L'ensemble de la formation est gratuit pour les RIS et demandeurs d'emploi inscrits au Forem.
Si vous n'avez pas de solutions mobilité, signalez-le nous et nous trouverons une solution ensemble.
Infos et inscriptions : François Cornet (PCS Condroz) chefdeprojet@pcs-condroz.be ou 0474/77.45.10.



La campagne TIP TOP de promotion de la santé (et plus particulièrement la réduction du stress) continue dans le Condroz...

Après les conférences de santé, nous vous donnons rendez-vous le 10 MARS entre 9 et 17h pour une grande JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE au hall de Villers-le-Temple (Rue Pierco, 4)..Au programme : Petit déjeuner (sur inscription), conférence sur "le lâcher prise", parcours d'escalade, initiation au golf, spectacles de marionnettes, histoires contées, massages bébé, promenades fléchées, grimage, dégustation de produits locaux, démonstration de zumba et de swissjump, stands d'associations locales, présence des cars de promotion à la santé, ...

Entrée gratuite.

Informations supplémentaires : 04/237.94.84 (Service I Prom's de la Province) ou <https://www.facebook.com/pcscondroz/>

A noter également... ! Les CARS DE PROMOTION A LA SANTÉ ((entretiens individuels d'évaluation des risques cardiovasculaires, du diabète de type 2 et de votre état de bien-être) seront présents le mercredi 21 mars et le lundi 26 mars sur la Place Ovide Musin à Nandrin ainsi que le jeudi 22 mars sur la Place Baudouin 1er à Villers-le-Temple entre 10 et 19h.

Gratuit, entrée libre mais possibilité de réserver au 04/237.94.84.

NANDRIN

Enseignement communal



Visite de l'exposition au château de Waroux pour les élèves du cycle 5-8 et les élèves de 3ème année de l'école de Saint-Séverin.



Nous avons eu la chance de pouvoir visiter l'exposition de Bacon à Picasso !

Nous avons découvert plusieurs artistes célèbres comme Bacon, Gauguin, Picasso, Matisse, Warhol ... Nous avons admiré des portraits et autoportraits, certains étaient très bizarres et déformés, d'autres, tristes et sombres, et d'autres encore, très vifs et colorés ! Nous sommes rentrés à l'école, avec l'envie de réaliser, nous aussi, un autoportrait !

Le cycle 5-8 de Saint-Séverin a participé à un concours pour tenter de gagner une crêpe party !



Après avoir fait les courses, les élèves ont comparé différentes recettes de crêpes et ont sélectionné celle qui leur paraissait la plus adaptée.

Ensuite, ils ont lu et réalisé la recette. Farine, œufs, et lait, ...bien fouettés ! Tous à la cuisson ! Enfin, la dégustation !

Résultat : succulentes, les crêpes !

Les enfants ont ensuite reconstitué la recette ! Outre le caractère amusant du concours, lecture, écriture et grandeurs étaient au rendez-vous !

Les enseignantes ont envoyé les photos du projet réalisé et nos petites têtes blondes attendent avec impatience le résultat du concours, en espérant remporter la crêpe party et essayer une autre recette ! Et si on ne gagne pas, pas grave, l'important est de participer !

Les élèves de 4e année de Villers-le-Temple ont visité l'exposition « éc RIRE & des SINER » de l'auteur liégeois José Parrondo. L'exposition se tenait au Centre Culturel de Marchin.



Les élèves racontent :

« Nous avons vu plein de livres. Le premier livre de José Parrondo était sans couleur et sans phrase. Il voulait qu'on imagine notre histoire à notre façon. »

« Il a créé des histoires qui sont sorties en dessins animés. Les histoires qu'il crée sont pour tous âges. Ses dessins sont simples, la plupart des élèves de la classe savent les dessiner. »

De tapis en tapis, les élèves ont voyagé dans l'univers poétique et décalé de l'auteur.

« A la manière de José Parrondo, nous avons (ré)inventé la couverture du livre « Allez raconte une histoire ». Notre titre était « Le drôle de petit monstre et la princesse aux pieds gigantesques. »

« Ensuite, nous sommes allés voir un musée à « trous ». C'était formidable, il y avait un trou géant et tout le monde a mis son bras dedans. »

Après être passé par une forêt étrange, « Forêt Wood », il était temps de rentrer à l'école. C'était maintenant l'occasion pour les élèves de s'exprimer à leur tour à la manière de José Parrondo.

Concours la Petite Fureur



Cette année, pour la 18^e édition, les élèves de troisième primaire de l'école communale de Villers-le-Temple, ont participé au concours de la Petite Fureur. Suite à la lecture de l'album « Bonhomme » édité chez Pastel, ils ont réalisé un travail d'art plastique alliant diverses techniques aquarelle, fusain pour mettre sur papier les émotions ressenties suite à l'analyse de l'album choisi.

Les élèves attendent impatiemment les résultats du concours.

Les élèves de troisième primaire et Madame Vincent.

CINE CLUB NANDRIN

« Boule et Bill »



Où : Salle de la Fanfare (rue du Presbytère à Nandrin)

Quand : le mercredi 18 avril 2018 à 14h00

Prix : 2,50€ par personne (goûter compris)

Le transport ne doit pas être un frein, n'hésitez pas à nous contacter. Nous trouverons une solution ensemble

Les places sont limitées, inscrivez-vous auprès de Caroline Renwa au 085/27.44.64 avant le 13 avril

Fancy-Fair 2018

NANDRIN
La belle en Condroz

Ecole communale de Nandrin
Avec le soutien de l'Administration Communale de Nandrin

Saint-Séverin
Samedi 5 mai
Salle communale

Villers-le-Temple
Samedi 26 mai
Espace des Templiers

ATELIERS NATURE

Condimentaires et comestibles

A la recherche des plantes comestibles de nos régions.

Mercredi 18/04/2018

Âge : 8 à 12 ans - Prix : gratuit

Animateur : HAESEVOETS Laurent

La découverte des papillons

Découverte et construction d'un abri.

Mercredi 16/05/2018

Âge : 2,5 à 6 ans - Prix : gratuit

Animateur : HAESEVOETS Laurent

Les abeilles

Découverte et animation autour des abeilles (visite d'un apiculteur)

Mercredi 20/6/2018

Âge : 6 à 12 ans - Prix : gratuit

Animateur : HAESEVOETS Laurent

Lieu : Ecole communale - hall omnisport
rue Joseph Pierco, 2 à 4550 Nandrin.

Horaire : 14h à 16h

Places limitées

Inscriptions et renseignements :

ATL de Nandrin

Uniquement par téléphone au 085/27 44 66
de 9h à 12h du lundi au vendredi



Portes ouvertes en maternelle



Choisir nos écoles, c'est choisir un enseignement de qualité,
qui permet à chacun de grandir et s'épanouir.
Venez nous rencontrer pour découvrir notre école,
nos activités, nos projets.

Le dimanche 22 avril 2018

10h30 à 12h



Rue de l'Eglise, 30
4557 Tinlot
085 51 10 29
ecolesaintereine@skynet.be

15h à 17h



Rue de la Rolée, 4
4550 Nandrin
085 51 21 28
saintmartin.nandrin@gmail.com



Site internet de l'école:
www.saintmartinnandrin.be



Les jouets d'autrefois

31/01/2018

Le lundi 18 décembre, au matin, les élèves de 1^e année primaire n'ont qu'une idée en tête : découvrir les jeux du passé. Le car communal de Nandrin et son dévoué chauffeur André emmènent les enfants et leurs enseignantes au musée du jouet de Ferrières.

Devant ces trésors oubliés, ils sont en admiration. Certaines pièces sont remarquables. De plus l'animatrice est incollable sur le sujet.

Leur vient alors une idée : « On a trouvé que c'était beau, raconte Julia, alors, on a eu envie de faire une exposition. »

Poussés par leurs enseignantes, les élèves se mettent en recherche. Le résultat ne se fait pas attendre : des jouets par dizaines.



Ulysse nous dévoile l'origine du fabuleux trésor : « Les jouets viennent de chez nous, ou alors de chez nos grands-parents, chez papy et mamie ! »

Victor a apporté une valise, des livres et une bicyclette. Louis a apporté un avion en métal et un jeu de combat naval. Elsa est venue avec une valise remplie de bouquins.



Le 31 du mois de janvier de l'année suivante, c'est la concrétisation du projet. Midi pile, les portes s'ouvrent, les parents et grands-parents se pressent et se bousculent par dizaines dans le local de madame Véronique, devenu trop petit pour l'événement.

Chaque enfant présente fièrement ses jouets. « Ce que je préfère, dévoile Alix, c'est les patins à roulettes de Julia et aussi le livre Petzi de Louis ! » Dans le brouhaha, il faut tendre l'oreille pour entendre les commentaires de chacun. Heureusement, madame Nicole veille à la bonne organisation.

Et Julia de conclure : « e trouve que l'expo est très jolie. »



Le numérique dans notre école

07/01/2018

Lancé en 2006, le projet Cyberclasse visait à installer du matériel informatique neuf et de qualité dans toutes les implantations scolaires wallonnes.

Ce projet ambitieux octroie à chaque école un nombre d'ordinateurs en fonction du nombre d'élèves. De plus, pour une utilisation optimale, toutes ces machines sont reliées à un serveur pour créer un réseau mais aussi et surtout pour que chacune d'entre elles ait accès à Internet.



Le but ultime de ce projet est qu'élèves et professeurs puissent disposer d'un matériel performant afin d'utiliser les TIC (technologies de l'information et de la communication) dans le cadre de l'apprentissage scolaire et donc d'ouvrir les jeunes au monde « informatisé » de demain. Grâce à ce projet, notre école dispose aujourd'hui de six ordinateurs équipés de programmes spécifiques pour l'enseignement.

Très actif depuis sa création, en 1996, le comité jogging de l'école intervient généreusement, à la demande des enseignants, quand il s'agit de soutenir des projets pédagogiques. En février 2017, quinze tablettes avec housses de protection sont offertes à l'école.

Cet équipement fut récemment complété par l'achat d'un projecteur à ultra courte focale ainsi qu'un kit qui rend le tableau interactif. Ce dernier matériel nous a été gracieusement offert par la coopérative CERA qui soutient, entre autres, des projets d'aide à la jeunesse. Quels sont les avantages de toutes ces technologies ?

- Travail autonome, respectant les rythmes de chaque élève
 - Travail individualisé
 - Façon plus ludique d'aborder la matière
 - Apprentissage des bases de la dactylographie grâce à une application conçue pour les jeunes
 - Recherche de documentation sur Internet
 - Accès à la plateforme Wazzou (qui propose des exercices de français, mathématique et néerlandais adaptés au niveau de l'élève)
 - Projection de vidéos didactiques, par exemple lors des cours de sciences (C'est pas sorcier)
 - Utilisation de cartes géographiques & historiques
- L'informatique à l'école s'inscrit parfaitement dans les stratégies du futur plan de pilotage en matière d'insertion des outils numériques dans les apprentissages.

Avec le soutien de la coopérative CERA et le comité de jogging de l'école St-Martin



Amicale des aînés de Nandrin

L'année 2017 s'est terminée sur un bilan positif. Que se soit pour les membres, les repas, les excursions ou le voyage de printemps, nous avons enregistré une augmentation de +/- 10 %.

Les activités de 2017

3 dîners avec animation musicale et participation à l'invitation de la Société royale horticole à son BBQ.



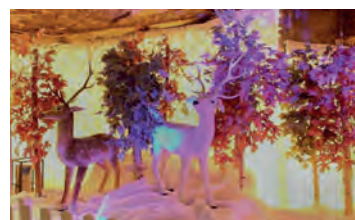
Les 8 et 9 avril en Hollande, découverte d'une fromagerie et d'une saboterie; le samedi et le dimanche promenade au Keukenhoff.



Le 5 juillet découverte de l'Eiffel avec Vogelsang et ses lacs.



Le 14 décembre Marché de Noël de Valkenburg.



Activités de 2018

7 avril 2018 Dîner de printemps
14 & 15 avril 2018 Voyage à Amiens
3 juin 2018 Barbecue
5 juillet 2018 Excursion Jardin zoologique d'Amnéville (France)
15 septembre 2018 Repas d'automne
24 novembre 2018 Repas de Saint-Nicolas
....décembre 2018 European circus Liège

Un grand merci à l'Administration communale pour son aide précieuse.

Les activités de l'Amicale des Aînés de Nandrin sont ouvertes à tous.

Comme vous pouvez le voir nous offrons un panel diversifié. Nous cherchons à satisfaire le plus de monde possible.

La Société horticole ayant abandonné ses activités, elle nous a remis l'organisation de son barbecue afin de prolonger la tradition. Si nos activités vous intéressent, le comité est à votre disposition.

Contacts :

Yvon Lecerf : 04/371.28.29 0472/33.97.75 - Camille Feller : 085/511.628 0475/83.22.87
Marcel Fisenne : 04/371.42.51 - email : lecerfyvon@skynet.be

Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple (APVLT)

Comme nous vous l'annoncions dans le dernier Carrefour, l'Amicale a fait peau neuve : une nouvelle équipe pour s'occuper de nos chers pensionnés !

En ce samedi 10 février 2018, vous étiez 100 à participer à la première manifestation de l'année et nous vous en remercions chaleureusement !!!

Déjà 96 personnes se sont inscrites en tant que membres pour l'année 2018 et nous les remercions vivement également !!

Nos prochaines manifestations sont les suivantes, toujours à la salle de Saint-Séverin :

- 28 avril : dîner du printemps, avec Grégory Dehousse
- 30 juin : buffet froid
- 25 août : dîner espagnol, avec Tony Alfano
- 27 octobre : goûter d'halloween
- 1^{er} décembre : dîner de Saint-Nicolas

Notre traditionnelle marche qui s'est déroulée ce dimanche 1^{er} avril a rencontré un franc succès malgré le temps en demi-teinte. C'est environ 600 marcheurs qui se sont lancés sur les différents parcours de 5 - 7 - 10 - 15 ou 20 km. A cela, vient s'ajouter la centaine de personnes qui profitent toujours du fléchage et de notre organisation sans venir nous faire un petit coucou à l'intérieur et que nous n'arrivons donc pas à comptabiliser. Nous avons aussi accueilli nos fidèles pensionnés pour un petit dîner boulets-frites-crudités - ils étaient alors une soixantaine.

Ci-dessous, vous découvrirez la vingtaine de bénévoles qui ont donc accueilli environ 800 personnes entre 7 et 18h. Nous les remercions chaleureusement, eux, sans qui cette journée n'aurait pas été si réussie ! Un énorme merci à Dany Chapelle, ancien président, qui a comme chaque année, géré l'évènement d'une main de maître ! »



Nous espérons vous retrouver nombreux lors de chaque organisation et promettons de toujours faire le maximum pour vous contenter.

Lindsay, Kévin et Céline

Noces d'or Maréchal - Polet

Monsieur Jean-Paul Maréchal est né le 12 mars 1944 à Bastogne, Madame Nicole Polet est née le 19 octobre à Beringen.



Ils se sont rencontrés en 1964 à Hasselt lors d'une soirée organisée par des relations communes.

Ils se marièrent à Koersel le 29 novembre 1967 et de leur union naquit leur fils Fabrice, en 1971.

Ils sont les heureux grands-parents de Telma et Liam. Monsieur, licencié-agrégé ESS en Education Physique (Université de Liège), fit toute sa carrière à la Haute

Ecole de la Province de Liège où il a enseigné jusqu'à sa retraite, en section paramédicale (Barbou).

Après des humanités scientifiques effectuées à Liège et suivies d'une formation en secrétariat-comptabilité, Madame a effectué son parcours professionnel à l'Université de Liège. Elle fit partie du personnel administratif pendant près de quarante ans.

Monsieur et Madame apprécient particulièrement leur vie à Nandrin, au grand air à la campagne depuis maintenant plus de 44 ans. Occasionnellement, ils sillonnent en compagnie d'amis les routes de Belgique à la (re) découverte des grandes et petites villes.

C'est avec plaisir que nous avons célébré ce samedi 10 février 2018, les noces d'or de Monsieur et Madame Maréchal entourés de leur famille.

Agenda

Avril	
10	Reprise de : Je cours pour ma forme (voir p.15)
9	Bibliobus École de Saint-Séverin 13h30 à 15h30
18	Atelier nature : Accueil Temps Libre (voir p. 21)
19	Bibliobus École de Villers-Le-Temple 13h50 à 15h30
19	Ciné club (voir p. 21)
21	Fête de la nature à Fraiture : 085/51.28.36
21	& 22 Exposition des ateliers d'arts plastiques (voir p. 17)
22	Portes ouvertes école maternelle - Saint-Martin (voir p.22)
23	Bibliobus École de Saint-Séverin 13h30 à 15h30
25	Réunion mobilité : rue des Quatre bras + Villers-le-Temple (voir p.9)
28	Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple : dîner du printemps
Mai	
1	Fermeture de l'Administration communale
1	Fermeture des Recyparcs
3	Bibliobus École de Villers-Le-Temple 13h50 à 15h30
4	& 5 Le Bon' Humeur festival (voir p.18)
5	Fancy-Fair école de Saint-Séverin (voir p. 21)
10	& 11 Fermeture de l'Administration communale
10	Fermeture des Recyparcs
14	Bibliobus École de Saint-Séverin 13h30 à 15h30
16	Atelier nature : Accueil Temps Libre (voir p. 21)
17	Bibliobus École de Villers-Le-Temple 13h50 à 15h30
17	& 25 Aide au remplissage des déclarations d'impôts 2018 - revenus 2017 (voir p.28)
21	Fermeture de l'Administration communale
22	Fermeture des Recyparcs
26	Fancy-Fair école de Villers-le-Temple (voir p. 21)
27	Brocante à l'école Saint-Martin de Nandrin
28	Bibliobus École de Saint-Séverin 13h30 à 15h30
juin	
3	Barbecue de l'amicale des aînés de Nandrin (voir p.24)
6	Don de sang à Neuville (voir p.27)
7	Bibliobus École de Villers-Le-Temple 13h50 à 15h30
11	Bibliobus École de Saint-Séverin 13h30 à 15h30
14	Don de sang à Nandrin (voir p.27)
20	Atelier nature : Accueil Temps Libre (voir p. 21)
21	Bibliobus École de Villers-Le-Temple 13h50 à 15h30
25	Bibliobus École de Saint-Séverin 13h30 à 15h30
30	Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple : buffet froid

Comité de jumelage

Nandrin/Saint Père Marc en Poulet



Depuis de nombreuses années, la commune de Nandrin est jumelée avec une petite commune bretonne pas très loin de Cancale, Saint-Père-Marc-en-Poulet.

Tous les quatre ans, les Nandrinois rendent visite à leurs jumeaux péréens et inversement. Cette année 2018, les Péréens sont reçus par les Nandrinois.

La date est fixée au week-end de l'Ascension soit du jeudi 10 au dimanche 13 mai. C'est un moment de retrouvailles et de convivialité exceptionnel.

Si vous souhaitez vous joindre à nous et recevoir une famille, le comité vous invite à contacter Marianne DELREE, Présidente du Comité de jumelage de Nandrin avec Saint-Père. marianne.delree@skynet.be - 0479/583 803



Nouveaux horaires à Nandrin

Lundi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00
Mardi : 9h30 à 12h30
13h45 à 18h00
Mercredi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00
jeudi : 9h30 à 12h30
13h45 à 18h00
vendredi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00
samedi : 9h30 à 13h00

État-civil

Naissances

LABARRE Aude-Aline	17/11/2017
OSSIEUR Lena	19/12/2017
ALI HAMED Jade	26/12/2017
JANSSEN Noah	27/12/2017
DEFOURNY Elsa	08/01/2018
MARTIN Cédric	07/02/2018
AIMONT Mathys	23/02/2018

Décès

WIJNANTS Joseph	25/07/1924 - 28/11/2017
LOVAT Elivio	24/12/1940 - 07/12/2017
WITMEUR Jean-Pierre	29/11/1946 - 14/12/2017
AMORMINO Giuseppa	03/07/1931 - 24/12/2017
LENAERTS Anne	10/09/1970 - 03/01/2018
MARCHAND Robert	06/10/1936 - 02/01/2018
NIZET Simonne	16/08/1920 - 05/01/2018
BEAUJEANT Rose	18/06/1928 - 07/01/2018
DEYDIER Véronique	12/10/1967 - 07/01/2018
MOUTON Colette	25/08/1950 - 05/01/2018
COMPERNOL Marcel	22/06/1930 - 04/01/2018
PRINCEN Germaine	14/07/1922 - 06/01/2018
CHANTRAINE Alexis	22/12/1930 - 13/01/2018
GENOT Léon	01/08/1926 - 14/01/2018
HOUBRECHT Jacqueline	13/06/1941 - 21/01/2018
ESTEINGELDOIR Anne	04/06/1967 - 24/01/2018
S'HEEREN André	03/02/1931 - 28/01/2018
DELLIS Robert	02/05/1943 - 30/01/2018
ELOY Albert	04/06/1973 - 05/02/2018
TINTIN Guy	20/04/1950 - 06/02/2018
SAINT-GEORGES Emile	30/08/1938 - 12/02/2018
HEINE Hannelore	26/05/1935 - 23/02/2018
GROSJEAN Robert	20/01/1946 - 26/02/2018

«ASET» Accueil Santé Enfants de Tchernobyl

Un mois de partage = un mois de santé.

32 années après la catastrophe de Tchernobyl, la santé des enfants biélorusses est toujours mise en danger par une pollution sournoise qui mine le sol des régions contaminées.

En 2018, pour la 28^{ème} fois, notre association accueillera des enfants biélorusses en Belgique. N'hésitez pas, notre association située à Herve en Province de Liège, est à votre disposition pour vous fournir un maximum de renseignements. Nous nous ferons un plaisir de vous rencontrer.

Un séjour de quatre semaines dans notre région permet à l'enfant de reconstituer son système immunitaire

aset@skynet.be
http://www.aset.be

DON DE SANG, DON DE VIE



Nandrin Ecole St-Martin
rue de la Rolée 4 de 16h00 à 19h00
jeudi 14 juin 2018

Neuville Ecole Communale
rue Ry Chéra 14 de 17h00 à 19h30
mercredi 6 juin 2018

www.transfusion.be

0800 92 245



Tests sirènes

Les tests de l'année 2018,

auront lieu :

- 5 juillet
- 4 octobre

À ces dates, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé « Signal d'essai » sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. (Au-delà de 500m les « messages parlés » sont difficilement audibles. Des moyens alternatifs sont en cours de développement pour pallier ce problème).

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet : www.centredecrise.be

À l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante : alerte@ibz.fgov.be



Elections communales et provinciales du 14 octobre 2018 Appel aux assesseurs volontaires

Notre prochain scrutin communal et provincial, suivant décret du 9 mars 2017, offre la possibilité de faire appel à des assesseurs volontaires pour les bureaux de vote, bureau de dépouillement communal ou bureau de dépouillement provincial.

Si vous êtes intéressé(e) à participer à ces scrutins, entre le mois de mai et au plus tard le 10 septembre 2018, il vous est loisible de compléter un formulaire de candidature « volontariat des assesseurs ». Le formulaire de candidature ainsi que les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au service de la population de l'Administration communale (tél. 085/51.94.88 ou 085/51.94.78 ou 085/51.94.95).

Aide au remplissage des déclarations d'impôts 2018 - revenus 2017

Jeudi 17 mai

Espace des Templiers de Villers-Le-Temple (rue J. Pierco) de 9 à 16h

Vendredi 25 mai

Salle de Saint-Séverin (rue d'Engihoul) de 9 à 16h

Cette année, les agents du SPF Finances vous recevront exclusivement sur rendez-vous !

Numéro de contact : 085/51.94.78

Pour fixer un timing de rendez-vous adéquat, il vous sera demandé les renseignements suivants :

- Type de profession : indépendant ou salarié ;
- Nombre de déclarations à compléter : si c'est pour la déclaration personnelle ou pour plusieurs personnes

Attention : veillez à prendre votre carte d'identité et les doubles des documents à rentrer à l'Administration fiscale !!! les originaux ne seront pas repris et la déclaration ne pourra donc pas être encodée

INFORMATION IMPORTANTE : il n'est pas obligatoire d'avoir reçu la déclaration à remplir pour vous rendre au rendez-vous

